

- > Dispensateurs de services assurés
- > Développeurs de logiciels pour les aides techniques

Information à transmettre aux développeurs de logiciels

Une nouvelle section [Développeurs de logiciels – Aides techniques](#) a été créée sur notre site Web. Elle est accessible sous *Développeurs* dans la section *Professionnels*, au www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels. Les infolettres qui concernent des changements technologiques seront déposées à cet endroit.

Si vous utilisez un logiciel pour votre facturation en lien avec le SELAT, veuillez transmettre cette infolettre au développeur de votre logiciel.

Fil RSS : Accès aux infolettres en temps réel

Pour en connaître davantage sur le fil RSS et vous abonner, rendez-vous dans la section *Professionnels* de notre site et accédez à l'information par l'icône en haut à droite  ou allez directement au www.ramq.gouv.qc.ca/rss-pro.

Vous pourrez vous inscrire au fil RSS de la catégorie *Développeurs de logiciels*.